

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 ; ; six mois, 14 ; ;
 ; ; un an, 25 ; ;

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

L'imprimerie et les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX sont transférés rue du Vieil-Abreuvoir, 25, (coin de la rue Nain).

Roubaix, 22 Juin 1867.

BULLETIN.

La Chambre devait, nous écrit un de nos correspondants, procéder aujourd'hui à la fixation de son ordre du jour. A la fin de la séance, M. le président Schneider a proposé à l'assemblée de diviser son ordre du jour en deux parties : la première qui comprendrait toutes les lois de finances relatives au budgets de 1867 et de 1868; la deuxième comprenant les lois sur l'armée, sur la presse, sur les réunions publiques et le régime commercial de l'Algérie. M. Jules Simon a combattu cet ordre du jour, et M. le ministre d'Etat a annoncé que le gouvernement, comprenant la nécessité d'un ajournement était disposé à adopter la première partie de l'ordre du jour et à renvoyer la discussion des autres lois à une future réunion de la Chambre, qui aurait lieu le 1^{er} novembre.

Après une très-vive discussion, la Chambre vient d'adopter le projet de loi qui approuve la convention passée entre le ministre du commerce et la Compagnie de Paris à Lyon. 168 voix contre 45 se sont prononcées en faveur de la convention. L'opposition a voté contre ainsi que plusieurs membres de la majorité parmi lesquels nous remarquons MM. Belmontet, J. Brame, le comte Napoléon de Champigny, de Saint-Paul, Seydoux, Joseph Simon, Stiévenart-Béthune, le baron de Plancy Pouyer-Quertier, le vicomte de Plancy, le général Lebreton...

Une dépêche italienne nous signale une nouvelle échouée des Garibaldiens. 200 individus armés ont essayé de franchir la frontière romaine : 47 ont été arrêtés; les autres mis en fuite. Les troupes

nationales italiennes surveillent la frontière.

Quelle sera l'issue du procès de l'Empereur Maximilien ? Le pays s'intéresse à cette question. On attend avec anxiété le jugement définitif, qui reste toujours à prononcer. Une dépêche du Mexique nous apprend que le procès vient d'être ajourné. Quoique de cet ajournement ne doive directement résulter ni craintes exagérées, ni espoirs chimériques, l'ensemble des précédentes dépêches paraît plus rassurant.

Plusieurs journaux anglais se sont livrés, il y a quelques jours, à des attaques très-malveillantes contre la Chambre des lords. Vouant protester contre cette attitude, le comte Russell avait donné avis qu'il appellerait l'attention de la Chambre sur l'affaire du Luxembourg. Le seul effet produit par les attaques des journalistes anglais a été que lord Russell, revenant sur sa première impression, a loué la conduite de lord Stanley dans la séance du 20 juin. Lord Clarendon s'est joint à lord Russell.

D'après les derniers avis de l'Archipel, Omer-Pacha serait toujours à Castellion de Pédiada, à quelques heures d'Héraclion. Le journal la Grèce affirme que les dévastations continuent. En somme, rien de positif, si ce n'est que l'insurrection crétoise dure depuis bientôt un an, et qu'il devient urgent d'y mettre un terme.

Aussi la France, la Prusse, la Russie et l'Italie, ont-elles sagement agi, en adressant une note collective à la Porte pour la suspension des hostilités dans l'île de Candie. Il paraît que Fuad-Pacha a promis de soumettre cette note au conseil des ministres qui délibérerait sur la réponse à y faire.

J. REBOUX.

Le Conseil municipal de Parthenay, (Deux-Sèvres), petite ville de 8,000 habitants, vient de voter la publicité du compte-rendu de ses séances. C'est un exemple bon à suivre. « Les Conseils municipaux, dit à ce sujet l'Avenir national, paraissent de plus en plus décidés à donner par la

voie des journaux une publicité étendue, à leurs délibérations. Ils comprennent que le premier devoir d'un mandataire est de rendre compte à ses mandants. Aussi, avant peu le nombre des conseils qui jugeront bon de ne pas publier le compte-rendu de leurs séances, sera-t-il très-restreint. »

LA CONVENTION MONÉTAIRE.

Le gouvernement français a institué une commission chargée d'étudier la question de l'unité monétaire, complètement indispensable de l'uniformité de poids et de mesures qui est à l'ordre du jour parmi les peuples civilisés.

Cette commission, à laquelle se sont adjoints les délégués des divers gouvernements étrangers, a dû se constituer en convention monétaire internationale, depuis le 17 courant.

Il est fâcheux que les études et les travaux des commissions nommées dans un but d'utilité générale, ne soient presque jamais livrés à la publicité. Ainsi nous ne saurions rien des séances de la commission monétaire, sans la démission motivée d'un de ses membres et sans la lettre restée célèbre qu'il écrivit à cet égard.

Voici cette lettre que nous empruntons à un journal belge : le *Moniteur des Intérêts matériels* :

« M. Michel Chevalier, dit ce journal, a adressé à M. le ministre d'Etat et des finances la lettre suivante, qui a dû être publiée suivant son désir, car nous ne croyons pas que S. Exc. M. Rouher soit capable de trahir inconsidérément le secret d'une lettre qui révèle presque un caractère intime.

« Monsieur le ministre, « Votre Excellence m'a fait l'honneur de me nommer membre d'une commission chargée d'examiner diverses questions relatives aux monnaies.

« Je me suis fait un devoir d'assister aux séances de la commission. « Ce matin, appelée à voter pour la première fois, la commission a adopté, à la majorité de cinq voix contre trois, comme un principe, le système du double étalon, entendu en ce sens qu'il doit y avoir deux unités monétaires, l'une en or, l'autre en argent, également invariables l'une et l'autre.

« En présence de ce vote, je vous prie, Monsieur le ministre, d'accepter ma démission. Je ne saurais plus longtemps aller passer de longues séances dans une commission où la majorité vote avec en-

thousiasme ce qu'en Europe tous les hommes à ce connaissant considèrent comme une anergie.

« Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'hommage de ma plus haute considération. » MICHEL CHEVALIER. »

Nous nous défions singulièrement des commissions qui tiennent leurs séances à huis clos. Pourquoi craignent-elles la lumière ? Auraient-elles peur de laisser transpirer des vérités ? Leurs membres n'oseraient-ils produire en public ce qu'ils disent devant des confrères ? Nous ne sommes cependant plus au temps où les bêtes parlaient.

Mais nous ne sommes pas non plus aux temps où toute science faisait partie des mystères. Il n'y a plus besoin d'être initié à Eleusis ou à Ammon, pour savoir écouter, comprendre, lire, écrire et parler. Il n'y a plus d'hieroglyphes, il n'y a plus de caractères sacrés. On bafouerait celui qui oserait encore dire :

Odi profanum vulgus et arceo, Je hais le profane vulgaire et je l'éloigne. (Horace.)

Il n'y a plus de profanes, il n'y a plus de vulgaire. Tous nous avons les mêmes droits et la science est abordable à tous.

César, les pontifes, les sénateurs et le peuple ont le même alphabet, lisent les mêmes livres et connaissent le même Dieu.

Il y a plus ; on rit volontiers des Augures, qui s'enferment pour consulter les poulets sacrés.

Donc, si nous voyons la convention monétaire internationale discuter en comité secret des questions auxquelles nous sommes tous intéressés, nous la livrerons au ridicule et à la risée du public. La présence ou le contrôle du public est indispensable, de la raison et de l'intérêt général.

Ce n'est pas dans un pays où le suffrage universel existe, qu'on peut décréter sous le manteau de la cheminée, quel sera le signe représentatif du travail, des salaires, des valeurs, de l'épargne, des fortunes privées, et par suite, de la richesse publique.

Il ne s'agit pas ici d'une question politique pour laquelle il faudrait des aptitudes innées et spéciales ; il s'agit d'une question économique, c'est-à-dire d'une question d'intérêt que tout le monde est apte à juger, et pour laquelle le consentement de tous ceux qui possèdent est indispensablement nécessaire.

L'uniformité de monnaie peut-elle se constituer par le choix et par l'adoption unanime d'un étalon d'or, d'argent ou

d'alliage ? — C'est possible, à titre de mesure transitoire ; mais l'unité monétaire, base de cette uniformité, est à trouver et à définir.

Est-ce pour la chercher que la Convention monétaire internationale se réunit ? PAULIN CAPERON.

(*Moniteur industriel*).

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE.

Le bilan de la Banque de France est aussi insignifiant que celui de la semaine dernière. L'encaisse métallique s'est encore accru de 6 millions et atteint le chiffre énorme de 870 millions. Le portefeuille à 476 millions a diminué d'une somme à peu près égale. Le compte du Trésor s'est élevé de 94 à 98 millions. Les comptes particuliers n'ont baissé que d'un peu plus de trois millions.

Les autres chapitres sont à peu près stationnaires.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

ALLEMAGNE.

Berlin, 20 juin.

La Gazette de la Croix confirme la nouvelle que le Danemark, à la suite de pourparlers engagés entre les cabinets de Copenhague et de Berlin, a refusé de donner des garanties pour la protection et la sécurité des nationaux allemands dans les parties du Sleswig septentrional qui doivent lui être rétrocédées.

La Prusse, dit la Gazette, avait demandé officiellement et formellement si le Danemark voulait accorder quelque garantie dans cette affaire, et quelle garantie il voulait donner.

La Gazette de la Croix dément aussi de la façon la plus catégorique la nouvelle qu'un projet de désarmement général aurait été délibéré à Paris.

Berlin, 21 juin, midi 30 m.

Les dispositions du public financier sont excellentes ; les valeurs autrichiennes recherchées. Les affaires sont animées.

Les chemins autrichiens se sont encore améliorés de 1/0 à 172 1/2.

Les Lombards ont repris de 107,34 à 108 1/2.

Les bons américains 1862 sont stationnaires à 78 3/8.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 23 JUIN 1867.

— 1 —

L'ANGE

DES

FRONTIÈRES

— 1 —

LA VILLE DU DÉPART.

Dans la partie occidentale de la Pensylvanie, vers les sources de l'Ohio, on rencontre une petite ville, qui, à la fin du dernier siècle, comptait à peine trente feux. Bien qu'à cette époque, ce hameau formât une colonie frontrière, tant d'autres établissements situés au loin se rencontreraient avant d'arriver jusqu'à lui, qu'on ne le regardait guère comme faisant partie du Grand-Ouest. Il était habité par de bons fermiers, possesseurs de belles exploitations agricoles, entourés de vastes dépendances. Dès l'aube au travail, ils se retiraient le soir en toute sécurité sous leurs toits rustiques, sans trop se soucier

des agressions plus ou moins redoutables de leurs frères les sauvages. Pourtant, quelques années avant la période où s'ouvre ce récit, ces voisins peu commodes avaient commis de nombreuses déprédations accompagnées de meurtres, dans la partie la moins avancée encore dans l'Ouest que celle où nous introduisons le lecteur, ce qui n'avait pas manqué de répandre dans le pays un vague sentiment de terreur. Mais cette crainte s'était peu à peu dissipée parmi les blancs, les Indiens n'ayant pu parvenir à pousser plus loin leurs avantages sur eux.

C'était donc par une soirée de printemps, vers la fin du dix-huitième siècle, avons-nous dit, la nuit était sombre ; le ciel nuageux répandait une obscurité profonde, dans laquelle on ne pouvait distinguer la forme des maisons. Mais de nombreux points lumineux, scintillant par groupes, comme des petites constellations, dans le ciel noir, indiquaient vaguement la place occupée par les habitations, noyées dans une immense étendue de champs dépeuplés s'enfonçant à l'Ouest, dans la direction de l'Ohio et de la Virginie, tandis qu'en deça, à l'est, vers Pittsburg, d'autres demeures rassuraient l'habitant en lui donnant la certitude qu'il était encore dans un pays civilisé.

A la pointe occidentale du village s'élevait une grande maison de bois, du rez-

de-chaussée de laquelle s'échappait une vive lumière. Autour de l'âtre ou pétillait un bon feu, étaient assis quatre personnages engagés dans une conversation fort animée. Le premier était un homme entre deux âges, dont la taille robuste tournait à l'embonpoint ; sa physionomie avenante et joviale respirait la bienveillance. Près de lui se tenait sa femme, plus jeune que lui de quelques années. Elle avait aussi une figure agréable, et sa voix claire et bien timbrée avait quelque chose d'harmonieux qui n'était pas sans charme. De l'autre côté de l'âtre, un vigoureux jeune homme, aux formes hardies et élégantes, et paraissant presque beau ; puis une jeune fille de dix-huit à vingt ans que sans la moindre exagération, on pouvait appeler belle.

Le plus âgé de ces deux couples, ainsi que nous l'avons dit, était composé du mari et de la femme ; le second ne comprenait encore que des amoureux, mais qui se promettaient bien des unir très-prochainement.

Le nom des parents était Abbot. La jeune personne était leur fille, on la nommait Marianne Abbot, et le jeune homme était son fiancé. Les Abbot étaient des fermiers qui, loin d'avoir réussi selon leurs espérances, en étaient venus à prendre la détermination extrême, commune à tous les désespérés d'alors, d'émigrer

loin, bien loin dans l'ouest, au beau milieu du Kentucky. Un grand bateau plat devait, dès le lendemain, descendre la rivière et emporter leur fille Marianne, accompagnée de quelques voisins. Quant aux parents, bien qu'ils eussent pris la résolution de partir, la nécessité de régler leurs affaires devait, pour quelque temps encore, les contraindre à différer leur voyage.

Ils étaient complètement rassurés d'ailleurs par le nombre des compagnons de Marianne, sous la protection empressée desquels elle devait attendre leur arrivée dans leur nouvelle résidence.

Le jeune fiancé, Russel Mansfield, était fils unique, comme Marianne était fille unique ; l'attachement des deux fiancés durait depuis deux ans environ, et les deux familles avaient résolu de les unir pour la vie, aussitôt qu'il seraient dans des conditions convenables. Mais les Mansfield, comme les Abbot, devant émigrer, étaient retenus par les mêmes raisons ; ils avaient manifesté le désir que Russel restât en arrière avec eux pour les accompagner dans leur voyage. Quant au jeune homme, ce n'était pas sans un serrement de cœur qu'il s'était fait à l'idée de se séparer, même pendant quelques mois, de sa bien-aimée ; mais la réflexion et son bon sens naturel l'avaient amené à comprendre qu'il valait mieux, à tout

prendre, laisser aller Marianne sous la garde d'une douzaine d'amis bien armés et d'un courage éprouvé, que d'exiger qu'elle l'attendît, n'étant pas sûr alors de lui fournir la moitié de ce petit contingent. Cette considération majeure avait déterminé les arrangements qu'on venait de prendre.

« Si nous sommes assaillis par une tempête, au commencement de notre voyage, cela ne sera-t-il pas d'un mauvais présage, père ? dit Marianne en souriant.

— Chut ! ma chère, pas de ces idées folles, dit le père ; je voudrais seulement que ta mère eût une aussi belle escorte que toi, quand elle partira.

— Pardon, père, je ne parlais pas sérieusement. Je n'ai pas peur, va !

— Pour du danger, il y en a, observa Mansfield, mais il ne menace que la faiblesse et l'inexpérience. Ce qui me rassure c'est que votre caravane est composée d'hommes résolus, rompus à toutes les ruses, et capables de déjouer tous les stratagèmes de l'ennemi.

— Tu as raison, chère mignonne, aucune idée noire ne doit troubler ta sécurité. D'ailleurs, à l'heure des plus grands périls, n'y a-t-il pas quelqu'un en qui réside le pouvoir de protéger les plus faibles ? Des dangers ! tu en traverseras peut-être de tous côtés ; mais avec l'aide des cœurs généreux qui l'entourent, et